

2025

RAPPORT D'ACTIVITE

Document en version électronique uniquement.

Photo de la couverture : © Mission Opérationnelle Transfrontalière

© Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés
Parution : Mai 2026

Pour télécharger le rapport en format électronique :

https://www.espaces-transfrontaliers.org/wp-content/uploads/2026/05/MOT_rapport_activite_2026.pdf

<http://www.espaces-transfrontaliers.org>

<https://fr.linkedin.com/company/reseaumot>

<https://www.youtube.com/@reseaumot2438>



4

ÉDITORIAL ET INTRODUCTION

- 4 Par Christian Dupessey, Président de la MOT
- 5 Par Jean Peyrony, Directeur général de la MOT
- 6 La Mission Opérationnelle Transfrontalière
- 7 Offres de services

8

VIE DE L'ASSOCIATION

- 8 Les instances
- 9 Les membres du réseau de la MOT
- 10 L'équipe de la MOT

11

AUTRES TEMPS FORTS

- 11 1ères Assises nationales de la coopération frontalière / Les Rencontres territoriales
- 12 Resilient Borders - Actions pilotes pour un aménagement du territoire et une gestion des crises transfrontalières / Nouveau site Internet



13

AXE I - ÊTRE LE PORTE-VOIX DES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS

- 14** Dans les politiques nationales et européennes
- 17** Avec les réseaux nationaux et européens
- 18** Dans les coopérations bilatérales et spécifiques

20

AXE II - METTRE EN RÉSEAU ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS

- 21** Mettre en réseau les acteurs
- 23** Sensibiliser et informer
- 25** Développer la recherche transfrontalière

26

AXE III - FABRIQUER ET CONCRÉTISER LES PROJETS TRANSFRONTALIERS

- 27** Accompagner les stratégies territoriales
- 29** Structurer la gouvernance transfrontalière
- 30** Développer l'observation transfrontalière
- 31** Résoudre les obstacles
- 32** Soutenir les coopération thématiques
- 34** Accompagner les programmes nationaux



Christian Dupessey

Président de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

« Collectivités, États et institutions européennes partagent aujourd'hui une responsabilité commune :
Faire des bassins de vie transfrontaliers de véritables espaces de vie intégrés.
C'est le cœur de l'engagement de la MOT »

« Nous sommes à la croisée des chemins. L'Europe, ses États, ses territoires sont défiés, à l'est par un voisin, à l'ouest par un allié qui semble s'éloigner peu à peu, alors que tous devraient se consacrer aux défis qui pèsent sur notre avenir commun : les transitions démographiques, écologiques, énergétiques et numériques.

Notre réponse doit être européenne : le marché intérieur, la cohésion sociale et territoriale, le développement durable. Nos bassins de vie transfrontaliers sont aux avant-postes ! Mais les crises successives depuis 2015 ont entraîné un retour des frontières, avec des contrôles inadaptés sur certaines ; il nous faut lutter contre ce retour, également dans les têtes !

Je salue les avancées : l'exigence que les États reconnaissent les "régions transfrontalières" (Code Schengen révisé) ; et qu'ils résolvent les obstacles quotidiens à leur intégration (règlement BRIDGEforEU). Je salue l'attitude positive de l'État français, qui met en place un réseau de points de coordination sur chaque frontière et au niveau national, avec l'appui de la MOT.

La coopération transfrontalière est un enjeu de proximité et de vie quotidienne. Même si chaque frontière est unique (espaces urbains, ruraux, montagnards, maritimes, outre mers), leurs habitants partagent de nombreux enjeux : accès aux opportunités économiques et sociales par-delà la frontière, à des services publics mutualisés, à un patrimoine naturel et culturel commun ... à condition d'adapter les normes et les dispositifs par-delà les frontières.

Certaines frontières présentent une situation fortement dissymétrique, où l'emploi est aspiré par un des versants, mettant en difficulté sur l'autre versant les PME, les travailleurs victimes de la hausse du coût du logement, les collectivités, et rendant indispensable d'aller vers un « co-développement transfrontalier ».

États, Parlements nationaux et européen, Commission européenne, et nous, collectivités et groupements transfrontaliers, sommes solidairement responsables vis-à-vis des citoyens des bassins de vie transfrontaliers. Depuis bientôt 30 ans, la MOT agit à leur service, au niveau local, national et européen. »



Assemblée générale, 1-2 juillet 2025 à Aussois, frontière franco-italienne

Introduction

Jean Peyrony,
Directeur général de la MOT

« Dans la foulée du projet associatif approuvé par la MOT en 2024, 2025 a été la première année de l'application des nouveaux services (offre socle et modulable), et d'un nouveau programme triennal, structuré en 3 axes.

Axe I : « Être le porte voix des territoires transfrontaliers ».

La MOT a porté la voix des territoires transfrontaliers dans les politiques nationales, dans le cadre de la feuille de route Etat/ MOT fixée en 2024. Le point culminant a été la tenue le 4 décembre des 1ères assises nationales de la coopération frontalière, où elle a présenté un état des lieux des frontières, demandé par l'Etat à la MOT, nourri par les 7 rencontres territoriales de l'automne, et une prise de parole ses Vice-Présidents, qui suivent désormais des thématiques spécifiques.

Ces assises ont permis de constater les avancées de la mise en œuvre du règlement BRIDGEforEU, que la MOT appuiera en 2026 aux côtés de l'ANCT dans le cadre d'un appel à projets de la DG REGIO. L'année 2025 a vu également la publication de la circulaire du Premier ministre sur l'analyse d'impact des projets de loi, qui inclut les enjeux transfrontaliers, constituant ainsi le « pendant préventif » du règlement ; la MOT y avait contribué en 2024. La MOT a également contribué, sur la « région transfrontalière » franco-espagnole, à l'analyse des effets du Code Schengen révisé.

Au plan européen, la MOT a mené à bien pour la Commission européenne, avec l'ARFE¹, le projet Resilient Borders portant sur la gestion de crises et l'aménagement du territoire transfrontalier de 19 sites pilotes. La restitution des projets a eu lieu lors d'une conférence finale à Gorizia (IT) en novembre, dans le cadre de la Plateforme transfrontalière européenne – partenariat entre la MOT, l'ARFE et le CESCI² et le Comité européen des Régions.

La MOT, toujours avec l'ARFE et pour la Commission européenne, a lancé un deuxième projet soutenant 7 communautés énergétiques transfrontalières d'ici début 2027.

Le partenariat avec les autres associations s'est poursuivi au niveau national avec l'AMF³ ou l'AFCCRE⁴.

La MOT a apporté son appui, tant aux services déconcentrés qu'à Paris, au MEAE (DCTCIV⁵, ambassadeur en charge des coopérations transfrontalières), à la DGCL⁶, aux autres ministères, à l'ANCT⁷ et à la Banque des Territoires.

Elle a notamment accompagné les coopérations bilatérales aux différentes frontières, notamment franco-allemande (comme expert du CCT), franco-italienne (finalisation des projets Interreg Alcotraité sur la gouvernance et Observ'Alp sur l'observation), franco-luxembourgeoise (participation aux réunions du comité consultatif de co-développement), franco-belge (projet LIMEX de résolution des obstacles, dont elle est partenaire).

Axe II « Mettre en réseau et renforcer les capacités des acteurs du transfrontalier ».

La MOT a poursuivi les échanges dans le cadre de son comité technique, et de ses groupes de travail, sur les métiers en tension (qui a débouché début 2026 sur la publication d'un « manifeste sur le développement économique équilibré des territoires transfrontaliers »), sur l'avenir post 2027 de la coopération (qui a débouché sur une prise de position) et sur l'observation transfrontalière. Sur ce dernier thème la MOT s'implique au plan local (projets Interreg), national (groupe de travail aux frontières françaises) comme européen (où la Commission européenne joue désormais un rôle de coordination) ; elle s'implique également dans la recherche transfrontalière, en participant à des manifestations (BIG, TEIN, ESPON) et des publications scientifiques. [...]

Suite de l'introduction

« [...] La MOT a poursuivi ses actions de communication et de mise à disposition de ses ressources, ouvertes à tous : brochures, newsletters, site internet, dont la refonte a été finalisée en 2025 avec un Espace membres dédié MyMOT ; ou réservées à son réseau : revues de presse.

Avec le projet associatif, la MOT a également introduit de nouveaux formats de mise en réseau, comme des cafés transfrontaliers (5 ont été tenus en 2025), ou les groupes de travail liés à l'actualité.

Axe III : « Fabriquer et concrétiser les projets transfrontaliers ».

La MOT a continué d'accompagner les stratégies territoriales, la structuration de la gouvernance transfrontalière, le développement de l'observation, la résolution des obstacles. Elle a soutenu des coopérations thématiques, avec un accent particulier sur les enjeux de sobriété foncière et d'énergie transfrontalière. Puis elle a accompagné les programmes nationaux Avenir Montagne et Villages d'Avenir.

La MOT est l'unique centre de ressources français de niveau national sur le transfrontalier, créé à cet effet en 1997 et conforté par la Feuille de route Etat/ MOT. En 2025, la MOT a accru son activité financée au niveau européen (projets Interreg ; projets pilotes pour la DG REGIO) ; et au niveau local (augmentation du nombre d'adhérents ; nouveau barème 2025 ; subventions locales, notamment sous la forme des jetons, introduits par le projet associatif). Mais son financement au niveau national reste crucial pour la MOT, et il se justifie pleinement par le soutien qu'elle devra apporter au réseau BRIDGEforEU, auprès des services déconcentrés et centraux.

Dans un contexte où les comptes publics sont soumis à une forte tension, mais où la coopération européenne et transfrontalière est d'autant plus une priorité, la MOT souhaite trouver avec ses membres, tant nationaux que locaux, les moyens de mettre en œuvre son programme de travail au service de bassins de vie transfrontaliers prospères, écologiques et solidaires, résilients aux crises, pour et avec les citoyens. »

- 1 Association des Régions Frontalières Européennes
- 2 Central European Service for Cross-border Initiatives
- 3 Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités
- 4 Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
- 5 Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile
- 6 Direction générale des collectivités territoriales
- 7 Agence nationale de la cohésion des territoires

« Ils ont dit en 2025 »

« L'outil BRIDGEforEU est un facilitateur mais le défi reste entier car il faut maintenant saisir l'opportunité et exploiter son potentiel. Je salue le travail réalisé avec la MOT depuis plus de dix ans qui a permis d'en arriver là. »

Sandro Gozi, Député européen et Vice-président de la MOT délégué à l'Europe, Intervention lors des 1ères Assises nationales de la coopération frontalière, le 4 décembre 2025 à Paris.

« La coopération se vit très concrètement dans les territoires frontaliers. Vous pouvez compter sur notre engagement : nous intégrons pleinement la dimension transfrontalière dans nos politiques publiques, notamment à travers la mise en place du Comité interministériel et dans le cadre du projet de loi Décentralisation. La coopération transfrontalière fait vivre la démocratie à tous les niveaux - local, national et européen. Elle renforce la confiance dans l'action publique. »

Xavier Barrois, Directeur adjoint à la Directrice générale des collectivités locales

La Mission Opérationnelle Transfrontalière

Créée en 1997 par le gouvernement français, d'abord sous la forme d'une coordination interministérielle, puis comme association (loi 1901), la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) met en œuvre un dialogue permanent entre les autorités nationales et européennes, et les acteurs locaux de la coopération transfrontalière.

La MOT a pour mission d'apporter une aide opérationnelle aux porteurs de projets et, plus globalement, aux territoires transfrontaliers.

Elle est au service des acteurs de la coopération : collectivités et leurs groupements, agences et réseaux, services centraux et déconcentrés des États, parlementaires, organismes publics et entreprises, institutions européennes, société civile ; et plus particulièrement, parmi tous ces acteurs, de ses membres et ses partenaires.

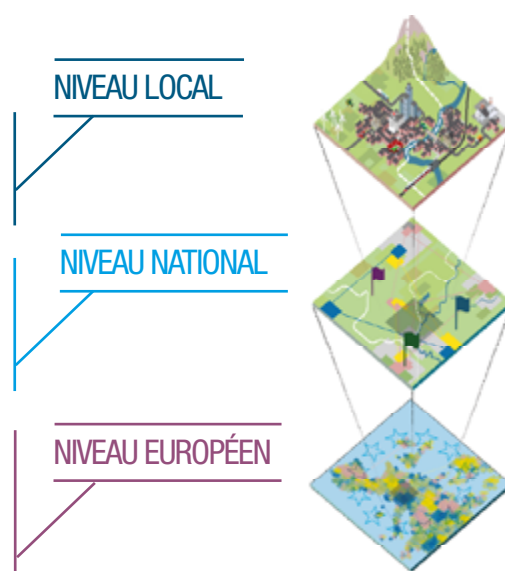
La MOT constitue un observatoire transfrontalier qui permet de connaître la situation aux frontières. Elle joue un rôle d'interface entre les administrations françaises et leurs interlocuteurs dans les pays voisins et en Europe, ce qui facilite l'émergence des projets transfrontaliers. L'action de la MOT est encadrée par un programme partenarial décidé par ses membres.

Le positionnement « multiniveaux » de la MOT, local, régional, national et européen, permet un dialogue structuré entre les autorités nationales et européennes, et les acteurs locaux et régionaux :

La MOT accompagne les territoires transfrontaliers et les acteurs de la coopération dans leurs projets. Elle met en réseau les acteurs et facilite l'échange d'expériences. Elle identifie les obstacles et recherche les solutions aux bons niveaux.

Elle accompagne le niveau national pour une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques publiques. Elle est un outil d'information, d'appui, de formation et de diffusion. Elle accompagne sur chaque frontière la coordination des États frontaliers.

Elle fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe. Elle contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les législations communautaires. Ces actions passent par des partenariats avec les institutions européennes, et avec d'autres organismes œuvrant pour la coopération en Europe et dans le monde.



Offres de services

Depuis janvier 2025, les membres de la MOT bénéficient de deux types d'offres de services :

Offre socle – inclus dans la cotisation :

- Hotline permanente,
- Mise en réseau avec de nouveaux formats : groupes de travail réservés aux membres, cafés transfrontaliers...,
- Centre de ressources et de documentation, revue de presse...

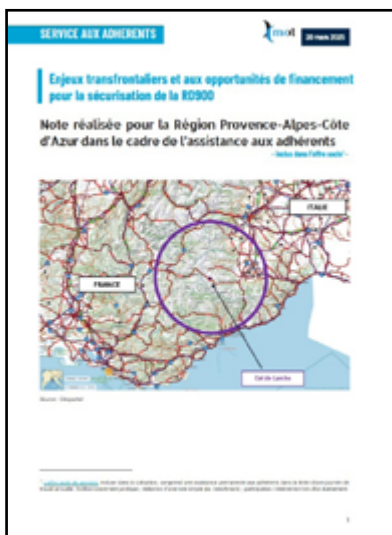
Offre modulable – basé sur des jetons pour un accompagnement plus approfondi :

- Rédaction de notes et de plaidoyers,
- Co-organisation d'événements, appui au montage de projets,
- Travaux partenariaux approfondis...

« JETONS » RÉALISÉS EN 2025

- Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) : Note stratégique sur les opportunités de développement économique transfrontalier entre la CUD et la Province de Flandre occidentale (2 jetons)
- Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) : Animation de 2 ateliers de l'Assemblée Transfrontalière Sambre-Avesnois-Sud Hainaut, à Jeumont le 16/12/2025 (1 jeton)
- Conférence transfrontalière Mont-Blanc : Accompagnement pour l'élaboration des projets d'actes constitutifs du GECT Mont-Blanc (1 jeton)

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/a-propos/les-services-aux-membres>



Note « Enjeux transfrontaliers et aux opportunités de financement pour la sécurisation de la RD900 » réalisée pour la Région Sud dans le cadre de la « Hotline permanente » (offre socle)



Atelier de l'Assemblée Transfrontalière Sambre-Avesnois-Sud Hainaut, le 16 décembre



Assemblée générale juillet 2025, visite à Modane

Vie de l'association

Les instances

Deux bureaux se sont tenus en 2025, les 24 avril et 4 décembre.

La 31^{ème} Assemblée générale de la MOT s'est tenue par visio-conférence le 30 janvier. Dans ce cadre Brigitte Klinkert, Députée du Haut-Rhin a présenté la mission flash dédiée aux « problématiques transfrontalières pour les Français métropolitains », et Sandro Gozi, Député européen et Vice-président MOT, le Règlement BRIDGEforEU.

La 32^{ème} Assemblée générale de la MOT s'est tenue les 1er et 2 juillet 2025 à Aussois (Savoie), à l'invitation du Syndicat du Pays de Maurienne et du Département de la Savoie. L'Assemblée générale du 1er juillet a approuvé le rapport d'activité et le rapport financier 2024, et accueilli six nouveaux adhérents. La conférence annuelle, sur le thème « Coopération transfrontalière et espaces de montagne », s'est appuyée sur l'exemple de la Conférence des Hautes Vallées (CHAV) pour mettre en débat les enjeux des frontières de montagne (mobilité, risques naturels, santé, ingénierie territoriale) et le rôle des outils de coopération : programme ALCOTRA, PITER+, Traité du Quirinal et règlement BRIDGEforEU. La séquence du lendemain à Bardonecchia a dû être annulée en raison des sévères inondations ayant touché la vallée de la Maurienne et la haute vallée de Suse, la MOT exprimant sa solidarité avec le territoire durement touché.

VISITES DE TERRAIN ET FICHES PROJETS

Les visites ont permis aux participants de découvrir des projets emblématiques de la coopération franco-italienne en zone de montagne. Le 1er juillet au matin, à Modane :

→ Muséobar - Musée de la frontière

→ Espace Laboratoire souterrain du CNRS

Le 2 juillet, à la Maison franco-italienne du Col du Mont-Cenis :


→ Projet AMBENIS : un tourisme durable partagé entre les deux versants

→ Projet VIALPS : une itinérance cyclo-transfrontalière au cœur des Alpes

→ Projet TransIT : pour un tourisme culturel durable

→ Navette transfrontalière du Mont-Cenis

À cette occasion, quatre fiches projets sur ces visites ont été réalisées.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/evenements/32eme-assemblee-generale-de-la-mot/>



Visite Espace Laboratoire souterrain du CNRS



Visite Maison franco-italienne du Col du Mont-Cenis

Les membres du réseau de la MOT

La MOT compte à la fin de l'année 2025 un total de 93 membres. Suivant les statuts, on distingue trois collèges de membres (voir aussi carte du réseau) :

Collège des « Membres adhérents »

La MOT compte actuellement 85 membres adhérents. En 2025, ce collège a accueilli 6 nouveaux membres :

- PITER+ Terres Monviso
- Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais
- Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
- Conseil Syndical Interrégional (CSIR) – Hainaut, Hauts-de-France et West-Vlaanderen
- Valérie Rossi, Députée
- Euro-Institut Pyrene (via l'UPPA)

https://www.espaces-transfrontaliers.org/wp-content/uploads/2026/01/carte_adherents.pdf

Collège « Membres associés »

La MOT compte actuellement 3 membres associés.

Collège « Institutionnels publics nationaux »

La MOT compte 5 membres « Institutionnels publics nationaux ». En 2025, elle a été subventionnée par trois d'entre eux :



agence nationale de la cohésion des territoires



BANQUE des TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

(Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile - DCTCIV)

LE RÉSEAU DE LA MOT



Réseau de la Mission Opérationnelle Transfrontalière



Catégorie d'adhérents

- Etats
- Régions, cantons ou communautés autonomes
- Départements ou provinces
- Groupements plurinationaux de collectivités territoriales
- Dont: Groupements européens de coopération territoriale (CECT)
- Groupements de collectivités territoriales
- Communes
- Entreprises et CCI
- Fédérations et agences nationales
- Agences d'urbanisme et pôles métropolitains
- Université
- Associations de personnes morales et autres structures
- Associations de personnes physiques et sociétés coopératives d'intérêt collectif
- Personnes physiques

* = Membre associé

L'équipe technique

À la fin de l'année 2025, l'équipe technique était composée d'un directeur général, de quatre responsables, de trois chargés de mission, d'une assistante de direction, d'une assistante administratif et financier projets européens et d'un apprenti. Quatre stagiaires ont été accueillis à la MOT en 2025, ainsi qu'une volontaire Interreg Volunteer Youth (IVY). Plusieurs changements ont eu lieu au cours de l'année. En janvier, Anouck Moulin a rejoint l'équipe en tant qu'assistante administratif et financier projets européens, en appui des projets Interreg et des grants européens. Puis, suite au départ d'Alice Duret en août et Mathias Ribert en septembre (en congé sabbatique), l'équipe a été rejoint en septembre par Baptiste Routier en tant que chargé de mission Études transfrontalières et projets européens (à la suite de son stage) et par Aurélien Müller en tant qu'apprenti.

Les membres de l'équipe au cours de l'année 2025 :

Jean Peyrony
Directeur général

Sophie Dos Ramos
Assistante de direction

Silvia Gobert-Keckeis
Responsable administratif, financier, vie associative et partenariats européens

Raffaele Viaggi
Responsable du pôle Études & Projets

Domitille Ayrat
Responsable Communication & documentation

Petia Tzvetanova
Responsable de l'expertise juridique, Docteur en droit

Jean Rubió
Chargé de mission Études transfrontalières – Responsable de l'Observation territoriale

Martina Benedetti-Marshall
Chargée de mission projets européens et internationaux

Mathias Ribert
Chargé de mission – Etudes transfrontalières & Projets européens
(départ en congé sabbatique en sept.) remplacé par Baptiste Routier
Chargé de mission Études transfrontalières et projets européens (depuis sept.)

Alice Duret,
Chargée de mission études territoriales et transitions (jusqu'à août) remplacée par Aurélien Müller
Apprenti, Chargé de mission - Cohésion territoriale transfrontalière (depuis sept.)

Anouck Moulin
Assistante administratif et financier projets européens (depuis janv.)

Stagiaires en 2025 :
Zoé Couaud
Shannon Lee Delhaye
Gaétan Prigent
Baptiste Routier

Interreg Volunteer Youth (IVY) :
Giulia Mussi





Autres temps forts

1^{ères} Assises nationales de la coopération frontalière



Avec le soutien de ses partenaires nationaux, la MOT a organisé les 1^{ères} Assises nationales de la coopération frontalière, qui se sont tenues le 4 décembre 2025 à Paris, dans les locaux de l'Association des Maires de France (AMF), sous le thème « Bassins de vie transfrontaliers, quel soutien aux frontières françaises ? ».

Les Assises ont permis de :

- Dresser un état des lieux des dynamiques territoriales aux frontières, avec notamment une table-ronde réunissant les Vice-Présidents thématiques de la MOT,
- Présenter les nouveaux outils européens et bilatéraux au service des bassins de vie transfrontaliers,
- Débattre de la gouvernance de la coopération frontalière aux niveaux régional, national et européen,
- Et présenter le nouveau dispositif envisagé par l'État français dans le cadre de la mise en œuvre du règlement européen BRIDGEforEU.

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/evénements/1eres-assises-nationales-de-la-cooperation-frontaliere-bassins-de-vie-transfrontaliers-quel-soutien-aux-frontieres-francaises/>

LES RENCONTRES TERRITORIALES

Ce rendez-vous à l'automne entre l'équipe de la MOT et les acteurs locaux permet de mettre en évidence les enjeux propres à chaque frontière française, de favoriser les échanges entre acteurs de terrain, et de co-construire le programme de travail de la MOT au plus près des besoins identifiés.

Ce tour des frontières 2025 a permis d'alimenter l'état des lieux présenté lors des Assises. Les différentes étapes, qui ont réuni chacune entre 30 et 45 participants :

- France/Italie/Monaco, le 9 septembre à Grenoble
- Frontière française de la Grande Région, le 11 septembre à Thionville
- Rhin supérieur, le 15 septembre à Strasbourg
- France-Espagne-Andorre, le 24 septembre à Toulouse
- France-Suisse, le 2 octobre à Besançon
- France-Belgique-Royaume-Uni, le 7 octobre à Maubeuge
- Outre-Mer, le 20 octobre, en ligne



Intervention de Sandro Gozi lors des Assises



Rencontre territoriale à Grenoble



Rencontre territoriale à Maubeuge

Resilient Borders – Actions pilotes pour un aménagement du territoire et une gestion des crises transfrontalières

L'initiative Resilient Borders, financée par la DG REGIO (Commission européenne), mise en œuvre par l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) et la MOT, a été menée à bien en 2025.

Le projet visait à renforcer la résilience des régions frontalières en appuyant l'élaboration de plans conjoints (gouvernance, procédures, outils). 19 actions pilotes ont été mises en œuvre, réparties en deux lots :

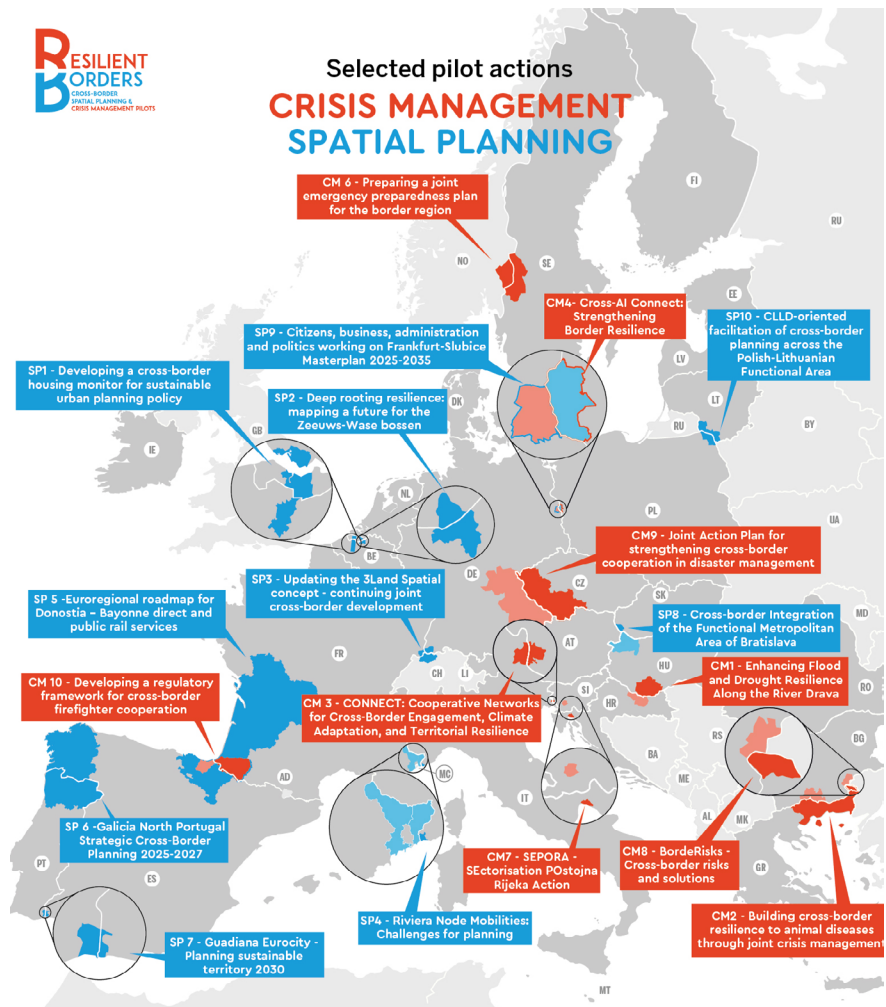
→ Lot 1 : Cross-border Crisis Management : 9 actions pilotes coordonnées par l'ARFE

→ Lot 2 : Cross-border Spatial Planning : 10 actions pilotes coordonnées par la MOT

De février à septembre 2025, l'ARFE et la MOT ont accompagné ces sites pour aboutir à des plans d'action : protocoles, outils de planification, cadres de coordination, destinés à être portés par les acteurs et à produire des enseignements transférables à d'autres régions frontalières.

Lors de la conférence finale, les 12 et 13 novembre 2025 à Gorizia et Nova Gorica (frontière italo-slovène, capitale(s) européenne(s) de la culture transfrontalière 2025), trois temps ont été organisés : un atelier interne entre sites pilotes, des séquences intégrées à la Cross-Border School de l'ARFE et à l'European Cross-Border Platform (ECBP) du Comité européen des Régions, ayant permis de présenter les résultats à la Commission européenne, avec l'ambition d'inspirer la programmation Interreg post-2027.

- 🌐 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/a-propos/projets-ue-mot/resilient-borders-cross-border-spatial-planning-and-crisis-management-pilot-actions-resilient-borders-actions-pilotes-pour-un-amenagement-du-territoire-et-une-gestion-des-crises-transfront/>
- 🌐 <https://resilientborders.eu/>

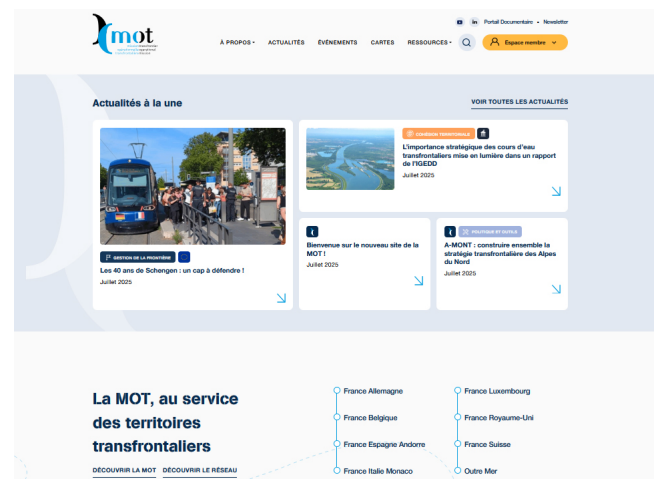


Conférence finale, les 12 et 13 novembre 2025 à Gorizia et Nova Gorica

Nouveau site Internet

La refonte du site Internet de la MOT a abouti en juillet 2025. Pensé comme un portail de ressources et d'information, le nouveau site consolide le rôle de la MOT comme référence sur les enjeux transfrontaliers aux frontières françaises. Son architecture a été restructurée afin de faciliter l'accès aux contenus par frontière, territoire et thématique, et de mieux valoriser les productions et actions du réseau. Une interface « MyMOT » est réservée aux membres (voir aussi page 24).

- 🌐 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/>





AXE I
ÊTRE LE PORTE VOIX
DES TERRITOIRES
TRANSFRONTALIERS

Dans les politiques nationales et européennes

Politiques nationales

Une feuille de route nationale entre l'Etat et la MOT

En 2025, la MOT a poursuivi ses actions dans le cadre du programme de travail commun entre l'Etat et la MOT, inscrit dans la « feuille de route relative au partenariat entre l'Etat et la MOT pour la période 2024-2027 ».

Cette feuille de route se décline en trois axes :

- Faciliter l'émergence et la concrétisation de projets transfrontaliers et l'identification des enjeux au niveau local,
- Faciliter l'identification des enjeux transfrontaliers au niveau national,
- Faciliter l'identification des enjeux transfrontaliers au niveau européen et international.

La MOT continue à être reconnue comme un « tiers de confiance » privilégié pour les services de l'Etat, qui représente les territoires transfrontaliers auprès des décideurs politiques nationaux et européens (voir aussi BRIDGE-FR page suivante).

Assemblée nationale : Mission flash de Brigitte Klinkert

La députée du Haut Rhin, Brigitte Klinkert, a présenté en Commission des Affaires étrangères le 5 mars 2025, un rapport qui identifie et analyse les difficultés du quotidien auxquelles sont confrontés les habitants des régions frontalières. La MOT avait été auditionnée par l'équipe de la députée. Le 30 janvier 2025, Brigitte Klinkert a présenté cette mission lors de l'Assemblée générale de la MOT.

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/le-rapport-sur-les-problematiques-transfrontalieres-vient-tout-juste-detre-publie/>

VERS UN COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

Après l'annonce de la création d'un comité interministériel dédié à la politique transfrontalière faite par la ministre déléguée Dominique Faure lors de l'Assemblée générale de la MOT en juin 2023 à Metz, les échanges entre les différents services de l'Etat concernés se sont poursuivis en 2025. La MOT accompagne les réflexions préparatoires à la création de ce comité. Récemment la mise en place d'un tel comité a été confirmée par le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot.

CIRCULAIRE DU PREMIER MINISTRE SUR L'ANALYSE D'IMPACT DES PROJETS DE LOIS

Le 1er septembre 2025 a été signée la nouvelle circulaire n°6502 du Premier ministre relative à l'évaluation préalable de l'impact des projets de lois et des règlements en France. La France a ainsi intégré le transfrontalier dans l'évaluation ex-ante de ses lois.

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/la-france-integre-le-transfrontalier-dans-levaluation-de-ses-lois-une-avancee-majeure/>

Politiques européennes

BRIDGE-FR : Mise en œuvre du règlement BRIDGEforEU en France

Adopté le 7 mai 2025 et publié au Journal officiel de l'UE le 19 mai 2025, le règlement BRIDGEforEU crée un nouvel instrument pour identifier et résoudre les obstacles transfrontaliers sur l'ensemble des frontières intérieures de l'Union européenne. Activement soutenu au Parlement européen par Sandro Gozi, Vice-Président de la MOT délégué à l'Europe, il constitue l'aboutissement de plus de dix ans d'efforts dont ceux de la MOT et repose sur la création de « points de coordination » nationaux et/ou régionaux, auprès desquels les acteurs pourront signaler les obstacles rencontrés.


 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/niveaux/europe-bridgeforeu>

En France, le règlement sera mis en œuvre via BRIDGE-FR. En 2025, la France a engagé la préparation d'une organisation structurée à deux niveaux (régional et national) pour assurer un traitement efficace et coordonné des obstacles à la coopération transfrontalière. La MOT a préparé, aux côtés de l'ANCT, la réponse française BRIDGE-FR, soumise à la Commission européenne en novembre 2025 et retenue début 2026. Le dispositif sera mis en œuvre entre 2026 et 2027.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/niveaux/bridge-fr-mise-en-oeuvre-du-reglement-bridgeforeu-en-france/>

Code Schengen : étude d'impact sur la frontière franco-hispano-andorrane

Dans le cadre d'une analyse coordonnée par ITEM pour le réseau Transfrontier Euro-Institut Network (TEIN), la MOT a réalisé entre juillet et novembre 2025 une étude d'impact de la mise en œuvre du Code Schengen révisé sur la frontière France-Espagne-Andorre. L'étude vise à évaluer les effets concrets des contrôles frontaliers sur la cohésion, l'intégration et le développement socio-économique des territoires transfrontaliers. Le rapport s'appuie sur une enquête menée auprès de neuf collectivités et structures transfrontalières partenaires, complétée par une contribution du ministère de l'Intérieur français sur la mise en œuvre pratique des contrôles aux frontières 2024-2025.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/schengen-et-contrôles-aux-frontieres-queles-impacts-sur-nos-territoires-transfrontaliers-une-nouvelle-etude-europeenne/>

La mise en œuvre en France prévoit :

→ Au niveau régional, le déploiement de Points de coordination transfrontaliers régionaux (PCR) sur six frontières : Allemagne (frontière pilote), Belgique, Luxembourg, Espagne, Italie et Suisse. Animés par les conseillers diplomatiques et les SGAR auprès des préfets de région coordonnateurs, ils constitueront un guichet unique par frontière, en partenariat étroit avec les collectivités, les structures transfrontalières et les autorités du pays voisin.

→ Au niveau national, un Point de coordination national (PCN) chargé de centraliser les obstacles non résolus, d'assurer la coordination interministérielle et de faire le lien avec la Commission européenne, qui tiendra un registre européen des obstacles. Il sera piloté par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de l'Intérieur et l'ANCT, avec l'appui de la MOT.

En cas de blocage persistant, les dossiers pourront être arbitrés par un Comité interministériel pour la coopération transfrontalière (CICT), présidé par le Premier ministre.

OBSERVATION EUROPÉENNE

→ Les 15 et 16 mai, à Ispra, la MOT a participé à l'atelier « Measurement of Flows Across the Internal Borders of the EU » organisé par le Joint Research Centre. À cette occasion, elle a présenté son expertise et formulé des propositions visant à améliorer la production de données et l'analyse des dynamiques socio-économiques dans les territoires frontaliers européens.

→ Dans le cadre du projet ACROSS, qui développe un portail dédié à l'observation transfrontalière dans l'Union européenne, la MOT a participé à une rencontre des observatoires transfrontaliers locaux organisée les 27 et 28 novembre par la DG REGIO et le Joint Research Centre. Elle est intervenue lors d'un panel de grands témoins consacré aux enjeux de gouvernance des observatoires transfrontaliers.

Institutions européennes

Commission européenne

La MOT entretient des échanges très réguliers avec la Commission européenne, en lien avec ses partenaires européens, l'ARFE et le CESCO. En 2025 :

- Alimentation de la Plateforme « Border Focal Point Network » Futurium futurium.ec.europa.eu/en
- Participation aux « Beyond Borders: Breakfast Debates » organisés par la DG REGIO.
- Promotion de l'outil de résolution d'obstacles à la coopération coordonné par la Commission européenne « BRIDGEforEU ». Dans le cadre d'un appel à projet de la DG REGIO la MOT a préparé la réponse française BRIDGE-FR aux côtés de l'ANCT (voir page 15).
- Mise en œuvre du grant « Resilient Borders - CB Planning & Crisis Pilots » en coopération avec l'ARFE financé par la DG REGIO (voir page 12).
- Lancement du grant « Cross-Border Energy Communities » (CBEC) en coopération avec l'ARFE, avec le soutien technique de REScoop.eu, financé par la DG REGIO (voir page 33).
- Prise de position de la MOT sur l'avenir des programmes d'Interreg post-2027 (voir ci-contre).

Comité européen des Régions

La MOT a poursuivi ses échanges tout au long de l'année avec le Comité européen des Régions. En 2025 :

- Intervention à la réunion du COTER le 26 juin à Brest sur la coopération transfrontalière.
- Participation au comité de pilotage de la « Plateforme européenne de coopération transfrontalière » (ECBP) aux côtés de l'ARFE et du CESCO, et à la réunion annuelle de l'ECBP les 13 et 14 novembre 2025 à Gorizia (Italie) et Nova Gorica (Slovénie).
- Participation à la « European Week of Regions and Cities » (EWCR), le 15 octobre 2025 à Bruxelles, avec la co-organisation de l'atelier « Dialogue for Enhanced Cross-Border Cooperation to Shape the BRIDGEforEU Regulation » avec l'ARFE et INTERACT ; tenue d'un stand.

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot-a-la-euregionsweek-2025/>

Parlement européen

La MOT entretient des échanges réguliers avec le Parlement européen, notamment en lien avec Sandro Gozi, Député européen et Vice-Président de la MOT délégué à l'Europe. En 2025 :

- Présentation du règlement BRIDGEforEU lors de l'Assemblée générale de la MOT le 30 janvier 2025, par Sandro Gozi.
- Intervention de Sandro Gozi à l'atelier « Dialogue for Enhanced Cross-Border Cooperation to Shape the BRIDGEforEU Regulation », de la EWRC, le 15 octobre.

L'AVENIR DES PROGRAMMES INTERREG POST-2027

Suite au groupe de travail « Post 27 » (voir page 22), la MOT a publié en avril 2025 une prise de position fondée sur les expériences et points de vue issus des différentes frontières françaises. L'objectif : identifier les priorités pour les futurs programmes Interreg après 2027 et formuler des propositions concrètes.



https://www.espaces-transfrontaliers.org/wp-content/uploads/2025/05/2025_03_PrisedePosition_Post27_FR.pdf

PRISE DE POSITION



Conférence finale du grant européen « Resilient Borders », 12 et 13 novembre 2025 à Gorizia et Nova Gorica



« European Week of Regions and Cities », Octobre 2025 à Bruxelles



Avec les réseaux nationaux et européens

Atelier transfrontalier lors du 107^{ème} Congrès des Maires


Réseaux nationaux

En 2025, la MOT a poursuivi son partenariat avec :

→ L'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF), avec l'accueil des Assises (voir page 11), et l'organisation d'un atelier lors du 107^{ème} Congrès des Maires, le 20 novembre consacré aux enjeux transfrontaliers « Comment aller plus loin dans ses projets ? ».

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot-au-107eme-congres-des-maires-un-temps-fort-dedie-a-la-cooperation-transfrontaliere/>

→ L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), avec l'intervention à l'Université européenne les 9 et 10 octobre, de Sandro Gozi qui a souligné l'importance du transfrontalier pour l'avenir de l'Europe.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/a-luniversite-europeenne-de-lafccre-sandro-gozi-souligne-limportance-du-transfrontalier-pour-lavenir-de-leurope/>

→ Le Mouvement Européen France (MEF).

→ La Fédération des Parcs naturels régionaux.

→ La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

Réseaux européens

→ La coopération entre la MOT, l'ARFE et le CESC s'est poursuivie avec notamment :

- La participation au comité de pilotage de la « European Cross-Border Platform » et sa 2^e session annuelle.


- La gestion commune MOT/ARFE des initiatives « Resilient Borders » et « Cross-Border Energy Communities », financées par la DG REGIO (voir pages 12 et 33).

→ La coopération avec le réseau TEIN (réseau des organismes de formation et recherche sur le transfrontalier, piloté par l'Euro-Institut de Kehl) a été marquée en 2025 par l'intervention de la MOT lors de la conférence « Beyond Borders: Culture, Language, and Identity in European Integration », qui s'est tenue à Gérone en octobre ; ainsi que la participation à l'étude sur la mise en oeuvre du code Schengen (voir page 15).

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/retour-sur-la-conference-beyond-borders-culture-langue-et-identite/>

PROGRAMME EUROPÉEN ESPON

En 2025, la MOT a participé, en tant que membre du comité de suivi, au projet ESPON « CROSSGOV » (juillet 2024 - janvier 2026), qui a développé une base de connaissances sur les zones fonctionnelles transfrontalières et leur gouvernance.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/publication-finale-du-projet-crossgov-85-zones-fonctionnelles-transfrontalieres-dix-etudes-de-cas-et-un-hub-interactif/>

La MOT a animé un atelier lors du séminaire ESPON à Aalborg (Danemark) les 19 et 20 novembre 2025.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/evenements/seminaire-espon-making-space-for-the-renewable-energy-transition/>



Conférence « Beyond Borders: Culture, Language, and Identity in European Integration », Gérone, Octobre 2025



Dans les coopérations bilatérales et spécifiques

© MOT

FRANCE-ITALIE-MONACO

Dans le cadre du Traité du Quirinal (2021), la MOT a poursuivi son accompagnement de la coopération franco-italienne :

→ Finalisation du projet Interreg Alcotraité sur l'identification et la résolution des obstacles, et approbation de sa suite, Alcotraité 2 Transports (voir pages 31 et 33).

→ Poursuite du projet Interreg A-MONT (Accord-cadre transfrontalier montagne) sur les dynamiques de coopérations territoriales (voir page 27).

→ Accompagnement à la création d'un GECT sur la Riviera franco-italienne dans le domaine de la santé (voir page 29).

→ Participation à la rencontre du Comité de Coopération Frontalière franco-italien, le 7 février 2025 à Nice.

→ Intervention lors du séminaire «Traité du Quirinal et frontière maritime, Corse et bassin de vie maritime » sur les « Régions transfrontalières, bassins de vie transfrontaliers, bassins maritimes », le 6 mars 2025 à Bastia.

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/evenements/seminaire-traite-du-quirinal-et-frontiere-maritime-un-concept-pour-la-cooperation-transfrontaliere/>

→ Intervention lors du premier sommet pour conduire la coopération franco-italienne des Terres Monviso, les 12 et 13 juin à Mont-Dauphin et Embrun.

<https://piter.terresmonviso.eu/news/un-premier-sommet-reussi-pour-conduire-la-cooperation-franco-italienne-des-terres-monviso/>

→ Clôture du projet Interreg Observ'Alp sur l'observation transfrontalière, avec un événement final à Nice le 10 décembre 2025 (voir page 30).

FRANCE-ALLEMAGNE

Dans le cadre du Traité d'Aix-la-Chapelle (2019), la MOT a accompagné la coopération franco-allemande :

→ Réalisation d'une étude sur la planification énergétique à l'échelle du bassin de vie transfrontalier Strasbourg-Ortenau, publiée en octobre 2025 en français et en allemand (voir page 33).

→ Participation au groupe de travail franco-allemand « coordination de l'observation territoriale transfrontalière », co-animé par le BBSR et l'ANCT, avec une réunion à Fribourg-en-Brigau le 13 novembre 2025.

→ Animation de 2 tables-rondes de benchmark avec le Grand Genève, représenté par Christian Dupessey, lors de la 5ème rencontre partenariale du Schéma alsacien de coopération transfrontalière (SACT), organisé par la Collectivité européenne d'Alsace, le 3 décembre 2025 à Strasbourg.

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/evenements/schema-alsacien-de-cooperation-transfrontaliere-sact-5eme-rencontre-partenaire/>



© iStock.com/Andronov

OUTRE-MER

En 2025, la MOT a poursuivi son accompagnement de ses adhérents d'Outre-mer pour consolider leurs partenariats régionaux et concrétiser leurs projets de coopération transfrontalière.

Elle a également organisé une rencontre territoriale « Outre-mer » le 20 octobre 2025 en visioconférence.

FRANCE-SUISSE

La MOT a suivi les temps forts de la coopération franco-suisse, et y a contribué activement :

→ Participation à la 19^{ème} session du **dialogue frontalier franco-suisse** le 13 mars 2025 à Lausanne, avec présentation des résultats de l'étude « Vision 360° du Massif du Jura ».

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/publications/vision-360-du-massif-du-jura-vers-un-diagnostic-transfrontalier/>

→ Appui à la **Conférence transfrontalière Mont-Blanc** dans la rédaction des actes constitutifs du futur GECT Espace Mont-Blanc.

→ Réalisation d'une **étude sur l'impact des politiques de sobriété foncière** sur le territoire d'Annemasse Agglo, et dans l'espace transfrontalier genevois (voir page 32).



FRANCE-LUXEMBOURG-GRANDE REGION

La MOT a accompagné et suscité diverses initiatives en lien avec les acteurs locaux :

→ Participation aux réunions du **Comité consultatif de co-développement franco-luxembourgeois** (17 juillet à la Préfecture de Moselle à Metz et 9 décembre en ligne) préparatoires à la CIG du 11 décembre 2025

→ Poursuite du **projet Interreg PRISMA** (2024-2026), piloté par l'Eurodistrict SaarMoselle, visant à améliorer la coopération transfrontalière en matière d'aménagement du territoire par l'harmonisation des données et processus des deux côtés de la frontière.

→ Finalisation de l'**étude sur l'impact des politiques de sobriété foncière** sur le territoire transfrontalier du Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain, financée par la Banque des Territoires (voir page 32).

FRANCE-BELGIQUE

La MOT a accompagné la coopération sur l'ensemble de la frontière, notamment :

→ Lancement du **projet Interreg LIM-EX** sur la résolution des obstacles à la coopération franco-belge (2025-2029), pour lequel la MOT joue un rôle essentiel dans la conception de la méthodologie d'analyse et de traitement des obstacles (voir page 31).

→ Finalisation de l'**étude sur l'impact des politiques de sobriété foncière** sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) et de la Flandre occidentale, restituée le 21 mai 2025 à Lille auprès de la DR Hauts-de-France (voir page 32).

→ **Accompagnement de la CUD sur le développement économique transfrontalier** dans le cadre d'un appui stratégique sur les opportunités et synergies avec la Province de Flandre occidentale.

→ Accompagnement de l'**Assemblée transfrontalière Sambre-Avesnois Sud-Hainaut** installée en avril 2025 (voir page 27).

FRANCE-ESPAGNE-ANDORRE

La MOT a accompagné la coopération sur l'ensemble de la frontière franco-espagnole et franco-andorrane, notamment :

→ Dépôt de la candidature au **projet Interreg POCTEFA GEODATAPYR** (2026-2029), Géoportail trans-frontalier France-Espagne-Andorre, piloté par la Communauté de Travail des Pyrénées, pour lequel la MOT et le Commissariat de Massif Pyrénées sont partenaires méthodologiques.

→ Dépôt de la candidature au **projet Interreg POCTEFA DATAPASS**, piloté par l'AUDAP, pour lequel la MOT est partenaire financier.

→ **Analyse d'impact sur la mise en œuvre du Code Schengen** révisé sur la frontière France-Espagne-Andorre dans le cadre du réseau TEIN (voir page 15).





AXE II METTRE EN RÉSEAU ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS




Mettre en réseau les acteurs

Réunion du Groupe Observation du 12 mars 2025

Rencontres territoriales

En 2025, la MOT a organisé 7 rencontres territoriales par segment de frontière. Voir détail dans « Autre moments forts » page 11.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/evénements/?typeEvent=rencontre-territoriale>

Comité technique

Ce comité, créé en 2019, est un lieu de co-construction avec des membres du réseau concernant les actions et projets menés par la MOT. Il prépare les réunions du Bureau et permet de débattre des grandes évolutions de l'association et du programme de travail.

En 2025, il s'est réuni deux fois, les 3 avril et 25 novembre, pour échanger sur la mise en oeuvre du projet associatif, puis pour faire un point sur les rencontres territoriales 2025 et préparer le programme de travail 2026.

Groupes de travail

Depuis 2019, la MOT réunit ses adhérents dans des groupes de travail thématiques. Suite au projet associatif, des groupes de travail ad hoc ont vu le jour en 2025. Ils sont concentrés sur des sujets d'actualité, comme la programmation européenne « post 27 » afin d'établir une position commune du réseau sur la prochaine programmation européenne, ou comme les « Métiers en tension dans des territoires transfrontaliers ».

Groupe de travail « Observation transfrontalière »

La MOT assure le co-pilotage et la co-animation du groupe de travail national sur l'observation transfrontalière en lien avec le pôle « analyse et diagnostics territoriaux » (ADT) de l'ANCT et avec l'Observatoire des territoires.


Ce groupe de travail réunit des instituts statistiques régionaux ou nationaux, ainsi que des structures d'observation ou d'ingénierie locale et transfrontalière (services de l'Etat, services des collectivités territoriales, agences d'urbanisme, etc.). Une réunion intitulée « Enjeux d'observation et partage de production de connaissances autour des problématiques transfrontalières, avec un focus sur le logement et le foncier transfrontaliers » a eu lieu le 12 mars 2025 en présentiel dans les locaux de l'ANCT à Paris.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/evénements/groupe-observation-4/>

Groupe de travail « Métiers en tension »

Lancé en mai 2025, ce groupe de travail a été porté par Nathan Sourisseau (Grand Besançon Métropole), vice-président de la MOT délégué aux transitions économiques et à l'emploi. Il a permis de dresser un état des lieux des difficultés de recrutement aux frontières françaises. Deux réunions se sont tenues en visioconférence, les 12 mai et 13 octobre 2025.

A l'issue du groupe de travail, la MOT a préparé un plaidoyer proposant des solutions adaptées pour renforcer l'attractivité des métiers et faciliter le recrutement : « Manifeste pour un développement économique équilibré des territoires transfrontaliers ». Il a été publié et diffusé en 2026.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/evenements/groupe-metiers-2/>

Groupe de travail « Post-27 »


Lancé en 2025, ce groupe a réuni une quarantaine de membres avec pour objectif d'élaborer une prise de position commune sur l'avenir des programmes Interreg pour la période de programmation 2028-2034, dans le contexte plus large de l'évolution des outils de gouvernance (traités bilatéraux, règlement BRIDGEforEU) et d'observation. Deux réunions se sont tenues en visioconférence, les 14 janvier et 26 février 2025, à l'issue desquelles la MOT a publié sa prise de position « L'avenir des programmes Interreg post-2027 », largement diffusée en lien avec le vice-président de la MOT délégué à l'Europe, Sandro Gozi (voir page 16).

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/evenements/groupe-post27-2/>

CAFÉS TRANSFRONTALIERS

D'une durée de 30 minutes, les cafés transfrontaliers de la MOT réunissent le réseau en ligne pour échanger sur une thématique, présenter une étude ou un projet. En 2025, 5 cafés ont été organisés :

- « Découvrez l'offre modulable MyBorderData », le 16 janvier.
- « Massifs transfrontaliers – Présentation de l'étude Vision 360° du Massif du Jura », le 7 février.
- « Présentation de l'appel à projet 'Cross-border Energy Communities (CBEC)' », le 21 octobre.
- « Découverte d'Atmo Rhena Plus : Observatoire air climat énergie du Rhin supérieur », le 21 novembre.
- « L'eau sans frontières : Coopérer au fil des fleuves », le 26 novembre.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/evenements/?typeEvent=cafe-transfrontalier>





Sensibiliser et informer

La Newsletter L'actu. transfrontalière

La newsletter de la MOT est publiée chaque mois en français et en anglais. Elle met en avant les activités de la MOT ainsi que les actualités dans les territoires, au niveau national et à l'échelle européenne. Elle se destine en premier lieu aux acteurs de la coopération transfrontalière.

- La newsletter est structurée en six grandes rubriques : « Territoire/réseau MOT », « France/bilatéral », « Europe/international » ;
- « Dans la presse », « Agenda », « Publications ».

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/newsletter/>



3000 DESTINATAIRES DE LA NEWSLETTER

785 NOMBRE DE CLICS DANS CHAQUE NEWSLETTER⁸

⁸ En moyenne. Source : Mailchimp

Réseaux sociaux

Les actualités de la MOT sont diffusées sur les réseaux sociaux, principalement via son compte LinkedIn. La MOT diffuse également les enregistrements de ses conférences et groupes de travail sur sa chaîne Youtube.



3903 ABONNÉS LINKEDIN (DÉBUT 2026)

+603 ABONNÉS LINKEDIN (EN UN AN)

Publications

→ Focus « L'Emploi transfrontalier »

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/publications/emploi-transfrontalier/>

→ Fiches projets :

- Projet ATMO-RHENA PLUS : Préservation transfrontalière de l'atmosphère dans le Rhin supérieur (FR-DE-CH)
- Projet MEDIACONNECT : Une plateforme médiatique pour la région frontalière franco-belge (FR-BE)
- 4 fiches projets en lien avec l'AG à Aussois (FR-IT) (voir page 8)

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/publications/?typePublications=fiche-projet>

→ Carte « Code Schengen 2025 – Régions transfrontalières aux frontières françaises »

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/cartes/code-schengen-2025-regions-transfrontalieres-aux-frontieres-francaises/>

→ Actes de la conférence-débat « Coopération transfrontalière et espaces de montagne » du 1er juillet

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/publications/actes-conference-aussois/>



« Espaces transfrontaliers », un site de référence sur la coopération transfrontalière

Engagée en 2023, la refonte du site Internet de la MOT a abouti en juillet 2025 avec la mise en ligne d'une nouvelle plateforme dédiée à la coopération transfrontalière et à ses acteurs. Pensé comme un portail de ressources et d'information, son architecture a été restructurée afin de faciliter l'accès aux contenus par frontière, territoire et thématique :

- Les frontières françaises
- Les grandes thématiques de la coopération
- Les dossiers clés européens et nationaux
- Les actualités et événements
- Une cartographie
- Les projets, études et publications de la MOT

«MYMOT», UN ESPACE RÉSERVÉ AUX MEMBRES

- Les revues de presse diffusées deux fois par mois permettent de suivre l'actualité des territoires frontaliers ; «MyMot» donne également accès à une large base de données d'articles (recherche par thème, frontière, etc.).
- Les événements du réseau
- Les études et publications réservées aux membres
- Un accès au portail documentaire en ligne de la MOT
- Tous les documents des instances et de la vie de l'association



<https://www.espaces-transfrontaliers.org>

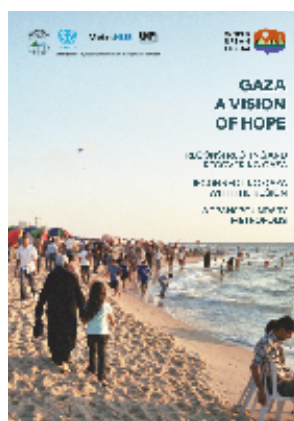
Développer la recherche transfrontalière

© BIG

Projet Anthedon : « A Vision of Hope »

La MOT a contribué à l'initiative « Anthedon, une vision pour l'avenir de Gaza » visant à son intégration dans une région plus connectée, avec Israël et les pays voisins. En partageant son expertise en matière de gouvernance transfrontalière, la MOT a aidé à imaginer une métropole intégrée, durable et résiliente, favorisant la reconstruction, les échanges et la coopération régionale à long terme. Ce travail est mené aux côtés d'experts de UN-Habitat, UNI d'Heritopolis, et de professionnels de divers horizons. Le rapport final « A Vision of Hope » a été publié en juin 2025.

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/publication-du-rapport-anthedon-la-mot-contribue-a-une-vision-pour-lavenir-de-gaza/>



Borders in Globalization (BIG)

La MOT fait partie du réseau « 21st Century Borders: Emerging Challenges Among and Within States », issu du projet « Borders in Globalization » (BIG) qui rassemble neuf organisations intergouvernementales et transnationales ainsi que des universités de divers pays. Le partenariat entre BIG et la MOT s'est poursuivi en 2025 à travers la participation au webinar « Strategic Leadership and Change Management » organisé par BIG le 7 mai 2025, l'occasion d'aborder les principaux enjeux de la coopération transfrontalière aux frontières françaises. La MOT a également relayé auprès de son réseau la nouvelle édition des « Summer Institutes » du Border in Globalization Lab.

ARTICLES SCIENTIFIQUES PUBLIÉS EN 2025 :

→ « Toward Spatial Visions contributing to Cross-Border and European Cohesion », Jean Peyrony, dans la revue disP – The Planning Review, 61, 53–62, 2025.

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/publications/toward-spatial-visions-contributing-to-cross-border-and-european-cohesion/>




→ « Dynamiques démographiques des départements frontaliers terrestres en France métropolitaine : entre attractivité et vulnérabilité », Jean Rubio, dans la revue Administration, n° 287, 47–50, 2025.

<https://droit.cairn.info/revue-administration-2025-3-page-47?lang=fr>



An aerial photograph of a town in Belgium, showing a mix of residential buildings, a river, and green spaces. The text is overlaid on the lower right portion of the image.

AXE II FABRIQUER ET CONCRETISER LES PROJETS TRANSFRONTALIERS



Accompagner les stratégies territoriales



Mise en œuvre de la stratégie transfrontalière **Sambre-Avesnois Sud-Hainaut**

Depuis 2021, la MOT accompagne la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, cheffe de file de cette dynamique, dans la mise en place d'une gouvernance souple et innovante entre l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (France) et les arrondissements de Mons, La Louvière, Charleroi et Thuin (Belgique). Le 11 avril 2025, l'Assemblée transfrontalière Sambre-Avesnois Sud-Hainaut a été officiellement installée à Maubeuge, à la suite de la signature d'une convention de coopération réunissant 16 signataires français et wallons.

Cette gouvernance prend aujourd'hui la forme d'une assemblée transfrontalière adossée à des ateliers thématiques réunissant élus et techniciens, qui ont été animés par la MOT : « Santé » le 28 mars 2025 à Jeumont, « Tourisme et culture » le 24 juin 2025 à Thuin, et « Environnement » et « Emploi-Formation » le 16 décembre 2025 à Jeumont.



<https://www.espaces-transfrontaliers.org/deux-nouveaux-ateliers-pour-renforcer-la-cooperation-sambre-avesnois-sud-hainaut/>



Projet A-MONT - Accord-cadre transfrontalier montagne

Portée par la Région Piémont en tant que chef de file, l'initiative A-MONT (Accord-cadre transfrontalier montagne) vise à renforcer les dynamiques de coopérations territoriales entre la France et l'Italie dans les Alpes du Nord. Elle a pour objectif de définir une stratégie transfrontalière pour les territoires de montagne partagés entre le Piémont, la Vallée d'Aoste et la Savoie, autour des thématiques des transports, des infrastructures, de l'attractivité et de la jeunesse.

Le 12 juin 2025 à Albertville, une journée de travail collaboratif animée par la MOT a réuni élus et techniciens des trois territoires partenaires pour définir les priorités de la future stratégie autour de quatre axes : augmenter l'attractivité du territoire et le bien-être territorial, rendre le territoire plus accessible, conforter la résilience du territoire et de ses activités face au défi climatique, et « faire territoire » ensemble en renforçant les échanges et la gouvernance transfrontaliers.



<https://www.espaces-transfrontaliers.org/a-mont-construire-ensemble-la-strategie-transfrontaliere-des-alpes-du-nord/>



Projet PRISMA – Interreg Grande Région

Dans le cadre du programme Interreg VI Grande Région et de sa zone fonctionnelle SaarMoselle, la MOT est partenaire bénéficiaire du projet PRISMA (« Projet d'aménagement d'information et d'observation pour un projet d'agglomération SaarMoselle ») pour une durée de trois ans, de 2024 à 2026. Le projet a pour but de lancer l'élaboration d'un projet d'agglomération transfrontalière SaarMoselle, dans le cadre de la stratégie territoriale 2027 de l'Eurodistrict.

En tant que responsable d'un module de travail, la MOT assure l'animation du groupe stratégique du projet. Ce groupe réunit plusieurs fois par an les partenaires afin de garantir une compréhension commune des enjeux et thématiques prioritaires du projet d'agglomération.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/a-propos/projets-ue-mot/prisma/>



Projet PRISMA - Séminaire du 11 décembre à Sarrebruck dédié aux zones d'activités économiques dans l'agglomération SaarMoselle



Resilient Borders – 19 actions pilotes pour un aménagement du territoire et une gestion des crises transfrontalières

Pour plus d'information sur l'initiative européenne Resilient Borders, pilotée par la MOT et l'ARFE pour le compte de la DG REGIO : voir page 12.



Resilient Borders : l'Eurodistrict trinational de Bâle a porté le projet pilote « Updating the 3Land spatial concept - continuing joint cross-border development ».

Rédaction du programme Interreg France-Suisse 2028- 2034

En collaboration avec la coopérative Acadie et le bureau d'études suisse Urbaplan, la MOT a été retenue pour rédiger le programme Interreg France-Suisse 2028-2034.

La mission a débuté par un diagnostic stratégique territorial, et sera suivie d'une phase de concertation et d'ateliers de terrain au printemps 2026 afin de déterminer les grandes orientations du programme. La MOT y apporte son expertise technique et opérationnelle, sa connaissance des acteurs et des territoires de la frontière franco-suisse (Arc jurassien, bassin lémanique, espace Mont-Blanc), et sa compréhension des cadres nationaux et européens.

Structurer la gouvernance transfrontalière

Projet CAP'M – Coopération entre les aires marines protégées Capo Mortola et Cap Martin

Dans le cadre du projet Interreg Marittimo IT-FR « CAP'M » (Coopération entre les aires marines protégées Capo Mortola et Cap Martin), la MOT a réalisé en 2025 une étude juridique sur la coopération transfrontalière et pour une gestion commune des aires marines protégées de Cap Martin (France) et Capo Mortola (Italie), entre les communes de Vintimille, Menton et Roquebrune-Cap-Martin.

L'étude analyse le cadre réglementaire de la gestion des zones maritimes protégées dans l'Union européenne, en France, en Italie et à Monaco, et propose trois scénarios de portage juridique pour assurer une gestion commune des deux aires : l'élargissement du GECT des Alpes de la Mer en cours de constitution, la création d'un GECT ad hoc CAP'M, ou la négociation d'un ou plusieurs accords de coopération transfrontalière. Une réunion finale de l'étude juridique s'est tenue en visioconférence le 28 août 2025.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/gestion-partagee-des-aires-marines-protégees-entre-la-france-et-litalie-une-nouvelle-etude-pour-la-mot/>

Alzette-Belval – Crassier Terres Rouge

La MOT a apporté son appui juridique à l'Établissement Public d'Aménagement Alzette-Belval pour l'élaboration d'une convention de constitution d'un groupement de commandes franco-luxembourgeois en vue d'une première étude de diagnostic et de faisabilité pour l'aménagement du « crassier des Terres Rouges », site transfrontalier de 70 hectares propriété d'ArcelorMittal. Ce groupement réunit l'EPA Alzette-Belval (coordonnateur), l'État du Grand-Duché de Luxembourg, la Ville d'Esch-sur-Alzette et ArcelorMittal Luxembourg.

Création d'un GECT entre la CARF et ses partenaires

Tout au long de l'année 2025, la MOT a poursuivi son accompagnement juridique et technique pour la constitution d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) entre la Communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF) et ses partenaires communes italiennes. Outre la relecture analytique des projets d'actes constitutifs, la MOT a pu poursuivre son accompagnement du processus par des conseils avisés sur la procédure à suivre et cela via des échanges réguliers avec les services techniques de la CARF. Cet appui s'est enfin matérialisé en 2025 par le dépôt des projets d'actes constitutifs validés par les futurs membres du groupement, auprès des autorités nationales compétentes des deux côtés de la frontière. Après la prise en compte des demandes de modifications au regard du contrôle de légalité effectué, la constitution du GECT devrait se concrétiser au cours de l'année 2026.

Développer l'observation transfrontalière

© Métropole Nice Côte d'Azur

Projet Observ'Alp – Système d'observation transfrontalier



Interreg



Co-financé par
l'Union Européenne
Co-finanziato
dall'Unione Europea


France – Italia ALCOTRA

Le projet Observ'Alp, financé par le programme Interreg ALCOTRA, vise à poser les bases d'un premier système d'observation, de partage de données territoriales et de services numériques entre les territoires frontaliers de la France, de l'Italie et de la Principauté de Monaco. Les données traitées couvrent de nombreux domaines qui façonnent la vie de part et d'autre de la frontière, allant de la mobilité à l'emploi, en passant par les risques naturels et la biodiversité.

Quatre « work packages » ont été répartis entre les partenaires, couvrant la gouvernance et la gestion administrative du projet, la communication, la collecte et la constitution des données transfrontalières, ainsi que le stockage ouvert des données et l'expérimentation transfrontalière. Par ailleurs, un Comité d'Intelligence Collective (CIC) a accompagné le projet, réunissant d'autres partenaires afin de partager leur expertise et de fournir des données.

Tout au long du projet, la MOT a valorisé les avancées réalisées et diffusé les résultats. Cela s'est traduit par la création du site web bilingue du projet, l'animation des réseaux sociaux, la participation à plusieurs événements, ainsi que l'animation du Comité d'Intelligence Collective (CIC).

L'événement de clôture du projet Observ'Alp s'est tenu le 10 décembre 2025 à Nice.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/a-propos/projets-ue-mot/projet-observalp-systeme-dobservation-transfrontalier-alpin/>



Publication de la brochure finale du projet



Résoudre les obstacles

Conférence de lancement du projet LIM-EX, 8 décembre 2025




Projet Alcotraité – Dépasser les obstacles législatifs et administratifs de la zone ALCOTRA


L'objectif du projet est d'identifier les principaux obstacles à la coopération à la frontière franco-italienne, de mener un travail de priorisation, et d'élaborer les solutions à apporter pour les résoudre.

Ce travail s'est appuyé sur l'expérience de la MOT dans le cadre de l'inventaire des obstacles à la frontière franco-belge ; sa participation au CCT franco-allemand ; son expertise et son implication dans les initiatives BRIDGEforEU et B-solutions, ainsi que ses efforts visant à identifier des synergies avec d'autres initiatives, notamment les projets « Gouvernance » suivants :

- Le projet Marittim'Traité
- Le projet ProSATIF-GO
- Le projet Observ'Alp

Parmi les travaux : trois groupes de travail thématiques (mobilités transfrontalières, coopérations sanitaires et problématiques environnementales), des consultations publiques, des ateliers territoriaux auprès des acteurs locaux à la frontière, des événements pour sensibiliser le grand public.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/a-propos/projets-ue-mot/projet-alcotraite-depasser-les-principaux-obstacles-administratifs-de-la-zone-alcotra/>



Projet LIM-EX – Résolution des obstacles à la coopération franco- belge

Lancé en janvier 2025 pour une durée de 5 ans, le projet LIM-EX vise à réduire les obstacles juridiques et administratifs qui entravent le bon développement des coopérations entre la France et la Belgique et le quotidien des citoyens, des acteurs et des institutions dans leurs activités transfrontalières.

Modèle pilote pour la résolution des obstacles, le projet ambitionne de mobiliser les autorités compétentes pour constituer un dispositif de référence permettant de traiter les freins transfrontaliers entre la France et la Belgique. La MOT, partenaire du projet, joue un rôle essentiel dans la conception de la méthodologie d'analyse et de traitement des obstacles, ainsi que dans leur résolution. La réunion de lancement a eu lieu le 8 décembre à Bruges (Belgique).

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/a-propos/projets-ue-mot/lim-ex/>

Soutenir les coopérations thématiques


Le bassin annemassien

Sobriété foncière transfrontalière

Dunkerquois – Flandre occidentale

La MOT a été missionnée par la direction régionale Hauts-de-France de la Banque des Territoires afin de mener une analyse de l'impact des politiques de sobriété foncière sur le territoire transfrontalier du Dunkerquois - Flandre occidentale. Ces travaux ont permis de comparer les typologies d'artificialisation des sols sur le territoire transfrontalier, mais aussi de comparer les politiques et pratiques de sobriété foncière menées de part et d'autre de la frontière.

Un atelier s'est tenu à Dunkerque le 30 janvier 2025, permettant aux acteurs concernés et à la Banque des Territoires d'échanger sur les enjeux fonciers liés au développement économique, et d'identifier des pistes de coopération. L'étude a ensuite été restituée auprès de la DR Hauts-de-France de la Banque des Territoires le 21 mai 2025 à Lille.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/mission-de-la-mot-pour-la-banque-des-territoires-sur-la-sobriete-fonciere-retour-sur-latelier-de-dunkerque/>

Nord Lorrain

La MOT a été missionnée par la direction régionale Grand Est de la Banque des Territoires pour analyser l'impact des politiques de sobriété foncière sur le territoire transfrontalier du Nord Lorrain – Luxembourg – Wallonie.

Cette étude a permis de comparer les politiques de sobriété foncière menées de part et d'autre de la frontière, et de questionner les conditions de soutenabilité du développement territorial dans ce territoire très attractif, sous le prisme de la pression foncière.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/limpact-des-politiques-de-sobriete-fonciere-sur-les-territoires-frontaliers-deux-etudes-menees-par-la-mot/>




Annemasse Agglo – Grand Genève

Dans la continuité de ses travaux sur la sobriété foncière transfrontalière, la MOT a été missionnée en 2025 par la direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque des Territoires pour analyser l'impact des politiques de sobriété foncière sur le territoire d'Annemasse Agglo, et dans l'espace transfrontalier genevois. Un atelier technique de partage transfrontalier s'est tenu à Annemasse le 16 octobre 2025. Cette mission a fourni une base pour renforcer le dialogue et les négociations avec le Canton de Genève en vue de projets fonciers transfrontaliers.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/sobriete-fonciere-sur-le-territoire-franco-genevois-les-preconisations-de-la-mot/>

En 2025, la MOT a co-organisé avec la Banque des Territoires un webinar de restitution des deux études menées sur le Nord Lorrain et le Dunkerquois : « L'impact des politiques de sobriété foncière sur les territoires transfrontaliers : exemples des territoires franco-luxembourgeois et franco-belge », le 8 juillet 2025 en ligne.

 <https://www.espaces-transfrontaliers.org/evenements/webinaire-limpact-des-politiques-de-sobriete-fonciere-sur-les-territoires-transfrontaliers/>



Planification énergétique transfrontalière

Strasbourg Ortenau

Sollicitée par la Banque des Territoires, l'Eurométropole de Strasbourg et l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, la MOT a réalisé une étude sur la planification énergétique à l'échelle du bassin de vie transfrontalier Strasbourg-Ortenau.

Un atelier a été organisé le 19 mai 2025 et les premiers éléments présentés aux Assises Européennes de la Transition Énergétique à Strasbourg les 24 et 25 juin 2025. Publiée en octobre 2025 en français et en allemand, l'étude a été présentée au Conseil territorial de la transition énergétique de l'Eurométropole de Strasbourg le 12 novembre 2025, puis au Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau le 10 décembre 2025.

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/publications/la-planification-de-lenergie-a-lechelle-du-bassin-de-vie-transfrontalier-strasbourg-ortenu/>



Assises Européennes de la Transition Énergétique à Strasbourg, le 24 juin - Présentation par la MOT de l'étude sur la planification énergétique transfrontalière



Projet Alcotraité 2

Transports – Renforcer la mobilité transfrontalière de la zone ALCOTRA

Dans la continuité du projet Alcotraité, cette initiative vise à renforcer la gouvernance des transports sur le territoire ALCOTRA afin de produire des améliorations concrètes pour les usagers franchissant la frontière franco-italienne. Porté par les cinq régions de la frontière terrestre, avec l'appui méthodologique et technique de la MOT, il s'appuie sur les acquis du projet Alcotraité et entend répondre aux besoins identifiés ainsi qu'aux obstacles recensés. Le projet a été lancé le 19 novembre à Lyon, suite à l'événement de clôture d'Alcotraité 1.

<https://www.espaces-transfrontaliers.org/alcotraite-devoile-ses-resultats-et-alcotraite-2-transports-prend-la-suite/>



Grant européen

« Cross-Border Energy Communities » (CBEC)

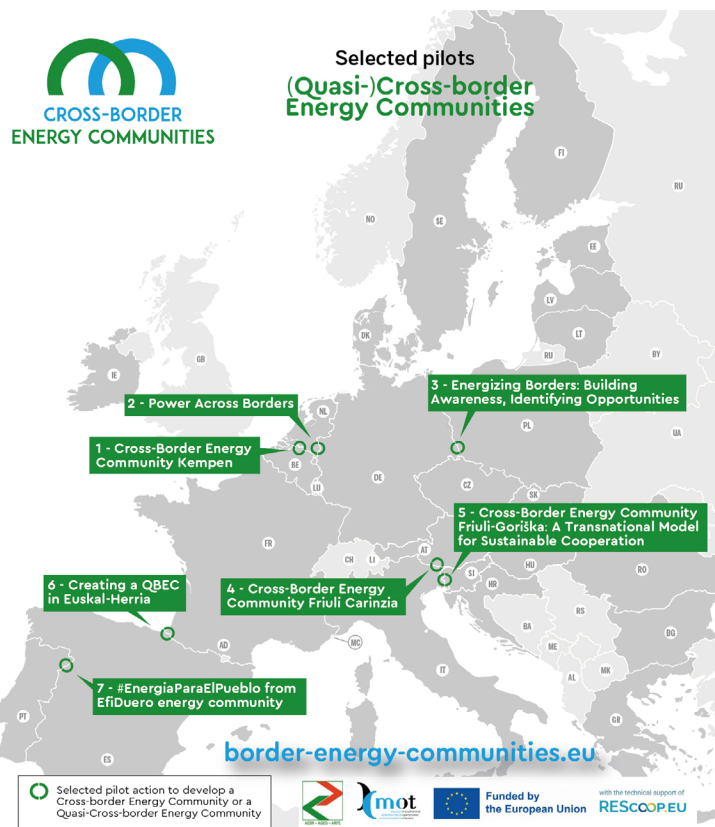
Entre mai 2025 et juillet 2027, cette initiative coordonnée par la MOT et l'ARFE pour le compte de la DG REGIO avec le soutien technique de REScoop.eu, accompagne la mise en oeuvre de « communautés énergétiques (quasi) transfrontalières » dans sept territoires transfrontaliers pilotes sélectionnés suite à un appel à projet. Ces sites pilotes bénéficient d'un soutien financier de 15 000 € et d'un accompagnement technique.


<https://www.espaces-transfrontaliers.org/a-propos/projets-ue-mot/cross-border-energy-communities-communauts-energetiques-transfrontalieres/>

<https://border-energy-communities.eu/>

Interreg  Cofinancé par l'Union Européenne
Cofinanziato dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA



 Selected pilot action to develop a Cross-border Energy Community or a Quasi-Cross-border Energy Community



Funded by the European Union with the technical support of RESCOOPEU

Accompagner les programmes nationaux

Parc naturel du Doubs Horloger, Morteau

« Avenir Montagne »

En 2025, la MOT a été sollicitée par le Parc naturel régional du Doubs Horloger dans le cadre du programme « Avenir Montagne ». Disposant avec le Parc du Doubs d'un tracé pédestre transfrontalier franco-suisse, le PNR a approché la MOT en vue de la réalisation d'un benchmark sur la gouvernance de projets similaires sur d'autres frontières. L'accompagnement s'est concrétisé par un benchmark recensant des projets sur les frontières franco-espagnole, franco-belge, franco-italienne et franco-italo-suisse.



agence nationale
de la cohésion
des territoires

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) déploie de nombreux programmes à vocation nationale qui bénéficient également aux territoires transfrontaliers. En appui aux collectivités locales, ces dispositifs contribuent à la concrétisation de leurs projets de développement.

Parmi les 22 programmes portés par l'ANCT, trois - Petites Villes de Demain, Villages d'Avenir et Avenir Montagne - sont mis en œuvre en partenariat avec la MOT pour accompagner spécifiquement les territoires labellisés situés à proximité des frontières.

L'objectif : les soutenir dans la mise en œuvre de projets adaptés aux enjeux transfrontaliers.



<https://www.espaces-transfrontaliers.org/niveaux/france-bilateral-programmes-anc/>

« Villages d'Avenir »

En 2025, la MOT a été sollicitée à trois reprises dans le cadre du programme « Villages d'Avenir ».

→ Un échange exploratoire a été organisé avec la préfecture des Hautes-Pyrénées.

→ Pour la préfecture de Meurthe-et-Moselle, un diagnostic a été produit sur les opportunités transfrontalières des communes labellisées, avec une attention particulière sur l'évolution des flux transfrontaliers vers le Luxembourg et la Belgique et les enjeux de foncier et de logement.

→ Pour la préfecture de Haute-Savoie, un diagnostic a porté sur les flux de travailleurs frontaliers vers la Suisse, les opportunités en matière de tourisme et de préservation des espaces naturels transfrontaliers, ainsi que la gouvernance transfrontalière locale.

Villages d'avenir



Activités de la MOT - Année 2025

